



PANORAMA DE L'AGRICULTURE DE L'UNION EUROPÉENNE EN 2030

Par Frédéric Hénin

Les dossiers  Will Agri



L'étude de la Commission européenne intitulée « EU Agriculture outlook, for markets and income, 2018-2030 » portant sur les prévisions de production et de marché de l'agriculture européenne de 2018 à 2030 dresse un panorama, par filière, de l'agriculture européenne à l'horizon de 2030. Les Etats membres nord-européens voient leurs ambitions freinées

par une réglementation européenne très restrictive. Les céréaliers n'ont, notamment, pas accès aux OGM. Les grains de productivité seront nuls à l'ouest et n'excéderont pas 0,7 % par an à l'est de l'Union européenne. La filière « bovin viande » est menacée par les accords commerciaux de libre échange entre l'Union européenne et le continent américain. La filière ovine se redresse mais elle reste déficitaire ; elle ne satisfera pas la croissance de la consommation européenne de viande d'ici 2030. Quant à la filière laitière européenne, elle sera moins concurrencée par la Nouvelle Zélande et les Etats-Unis.

L'Union européenne ne profitera que partiellement de l'essor des échanges mondiaux des produits agricoles tirés par les importations de pays émergents en pleine croissance économique et par une pression démographique galopante. Dans ce contexte, le revenu agricole par actif resterait stable en termes réels mais les inégalités entre les pays membres de l'ouest et l'est de l'Union européenne perdureront. Nous allons passer en revue quelques filières: céréales, lait, viandes bovine, ovine, avicole et porcine. L'étude porte sur l'Union européenne à vingt-huit membres car la Grande Bretagne n'est pas encore sortie de l'Union européenne.

Pas de croissance significative des revenus des céréaliers européens

D'ici 2030, la production européenne de céréales atteindra 325 millions de tonnes (Mt). Les productions de blé, d'orges et de maïs sont estimées à 283 Mt en 2030 alors qu'elles n'avaient pas dépassé les 258 Mt en 2018. La production de blé croitra de 30 Mt environ par an et celle de maïs de 20 Mt par an. Les quantités d'orge produites n'excéderont pas 61,7 Mt (+ 5Mt en douze ans) tandis que les autres

céréales secondaires déclinèrent. La culture de blé croîtra aux dépens des céréales secondaires cultivées en Europe centrale en particulier (seigle, avoine).



La croissance de la production européenne de céréales sera stimulée par un marché mondial porteur. Toutefois, les prix des céréales n'atteindront pas les niveaux des années 2011-2012. Seuls des événements géopolitiques ou un accident climatique à l'échelle d'un continent pourraient faire flamber les cours mondiaux.

La Commission européenne table sur un prix de la tonne de céréales compris entre de 168 € et 180 € (pour un euro à 1,25 \$). Dans cette fourchette, le blé sera plus cher que l'orge et surtout que le maïs, actuellement pénalisé par des stocks importants. La hausse des coûts de production (énergie, engrais) et des gains de productivité très faibles n'augurent pas d'une hausse majeure des marges brutes des céréaliers.

D'ici 2030, les rendements en blé ne croîtront plus à l'ouest de l'Union européenne et ils progresseront de 0,7% par an dans les 13 pays européens qui ont rejoint l'UE en 2004. Or, dans le même temps, la production de blé par hectare augmentera de 1 % par an en Ukraine et de 1,2% par an dans le reste du monde. Toutefois, les niveaux de rendement de départ pris en référence sont plus faibles.

L'Union exportera ses surplus de blé essentiellement vers les pays tiers mais elle restera importatrice nette de maïs. Toutefois, en vendant plus de grains qu'elle n'en achète, l'Union européenne resterait excédentaire en volume de 25 Mt par an.

Vive concurrence céréalière des pays riverains de la Mer noire

Compte tenu de ses prix compétitifs, la part de l'UE dans les exportations mondiales de blé augmentera de nouveau, passant de 14 % en 2016-2018 à environ 17% en 2030.

L'Allemagne et la France seront les moteurs de cet essor commercial car la consommation de grains, bruts ou transformés, destinés à l'alimentation animale stagnera. Les filières animales ne seront plus des moteurs de croissance de la demande de céréales fourragères. Mais le maïs, en partie importé d'Ukraine par les

fabricants d'aliments, sera toujours préféré au blé européen. Or à l'export, ce dernier sera fortement concurrencé par les céréales originaires des pays de la Mer Noire.

Toutefois, la culture de blé bio, en plein essor, progressera aux dépens du blé conventionnel. Moins productive, la culture bio exigera davantage de terres pour une production conventionnelle équivalente.

La croissance des marchés méditerranéen, africain et moyen-oriental sera une opportunité pour l'Union européenne. Cependant, la concurrence de la région de la mer Noire restera vive, mais la vigueur de la demande mondiale la rendra plus supportable que par le passé. Cependant les facteurs géopolitiques joueront un rôle croissant dans les échanges, rendant les prévisions plus incertaines.

Les États-Unis, l'Australie et le Canada devraient voir leurs exportations stagner. Dans le même temps, les exportations de la Russie, de l'Ukraine et du Kazakhstan continueraient à progresser grâce à d'importants investissements dans la production et la logistique.

La part de la Russie dans les exportations mondiales augmentera encore, passant d'environ 20% en 2018 à 23% en 2030. Elle aura les moyens d'exporter jusqu'à 50 millions de tonnes de blé par an. L'Argentine devrait également accroître sa production et gagner des parts de marché.

Les prévisions de la Commission européenne n'anticipent pas un essor des biocarburants durant les douze prochaines années. Seules 14 Mt de céréales seraient transformées en éthanol. Sa production représenterait alors moins de 5 % de la consommation de céréales.

En revanche, la Commission européenne prévoit une hausse notamment de la production d'amidon et de biomatériaux de construction à partir de céréales. Surtout si les prix des commodités agricoles sont compétitifs par rapport à ceux du pétrole.

L'UE distancera l'Océanie et les Etats-Unis en matière de production laitière

Sur les 40 millions de tonnes (Mt) de lait produites par an dans le monde, d'ici 2030, 16 Mt seront indiennes (40 %) et 15 Mt seront européennes (38 %).

La consommation européenne de lait stagnant, 15 Mt excédentaires seront essentiellement destinées à l'exportation. En revanche, les 25 Mt de lait supplémentaires à l'échelle mondiale (40 Mt – 15 Mt), dont les 16 Mt indiennes, approvisionneront les marchés intérieurs des pays producteurs.

En 2030, l'Union européenne (UE) collectera 181 Mt de lait contre 164 Mt en 2018. Le marché mondial des produits laitiers ne sera pas chamboulé d'ici 2030. Il reposera sur les mêmes acteurs. Mais l'UE aura davantage de moyens pour répondre aux demandes des pays importateurs que ses concurrents. Elle couvrira jusqu'à 35 % des besoins supplémentaires des pays importateurs. Ni la Nouvelle-Zélande, ni les Etats-Unis, ne seront en mesure de rivaliser, comme par le passé, avec l'UE. Ces deux pays ne produiront que 1,1 million de tonnes de lait supplémentaire par an.

La consommation européenne de lait baissant, les quantités excédentaires produites par les éleveurs européens seront transformées en poudres, en fromages et en beurre destinés à l'exportation. Or d'ici 2030, la Russie importera encore massivement des produits laitiers en provenance de pays tiers.

La France est en bonne position pour saisir les opportunités qu'offrira l'expansion du marché mondial des produits laitiers. Elle dispose de suffisamment de réserves foncières pour cultiver plus de fourrages et pour nourrir plus d'animaux producteurs de lait.

A contrario, les contraintes foncières handicapent l'essor des filières laitières dans les pays du nord de l'Europe et en Nouvelle Zélande. Les réglementations environnementales pèsent sur leurs coûts de production et les réserves de productivité sont faibles. Mais la conjoncture économique leur sera favorable.

La production européenne de viande bovine victime des accords de libre échange

En 2030, le troupeau européen de vaches allaitantes comptera 11,6 millions de têtes alors que 12,2 millions d'animaux étaient recensés l'an passé.

Les ventes d'animaux vifs devraient atteindre 200 000 t par an (-17 % par rapport à

2018) et celles de viande, 227 000 tonnes équivalent carcasse (téc) (- 10 % par rapport à 2018).

Les effectifs de vaches allaitantes et de vaches laitières diminueront encore (- 1 million de têtes au cours des douze prochaines années), la production européenne de viande bovine sera davantage déficitaire au cours des douze prochaines années. Moins de veaux naîtront et donc moins de jeunes bovins seront élevés et abattus. Par ailleurs, les normes environnementales et de bien-être animal renchérissent les coûts de production et limiteront les capacités d'extension des élevages.

La filière européenne bovine fera les frais des accords commerciaux entre l'Union européenne et le reste du monde, le continent américain en particulier.

Les quantités de viande importées en Union européenne, en provenance des pays tiers, croîtront au rythme des contingents tarifaires (volumes de marchandises faiblement taxés ou non taxés) accordés par l'Union européenne aux pays tiers exportateurs, comme le prévoient déjà les accords de libre échange conclus entre les Vingt-huit Etats membres et le continent américain. D'ici 2030, elles devraient atteindre 350 000 téc par an (+ 15 % par rapport à 2018).

L'expansion mondiale du marché de la viande bovine ne profitera pas à l'Union européenne. Le taux de change de l'euro, la forte concurrence sud-américaine et la baisse de la demande turque (pays en crise, lire dévaluée) pèseront, durant quelques années, sur les exportations européennes de bovins vifs ou de carcasses.



A contrario, l'expansion mondiale du marché de la viande bénéficiera essentiellement aux continents sud-américain et océanien. Le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Australie fourniront l'essentiel de la croissance mondiale de l'offre.

La compétitivité de l'élevage brésilien sera soutenue par un real dévalué, par des coûts de production peu élevés et par un meilleur accès aux principaux pays importateurs.

En Argentine, la faiblesse du peso, combinée à une politique d'exportation dérégulée, incitent les producteurs de bovins à accroître les effectifs de leurs troupeaux pour exporter plus de viande bon marché.

En Océanie, l'Australie reconstitue son cheptel de vaches allaitantes. La production de jeunes bovins est donc appelée à croître contribuant à la croissance de l'abattage et des exportations

Mais au cours des prochaines années, la production étasunienne de viande bovine approvisionnera en priorité le marché intérieur.



Filière ovine plus productive mais encore plus déficitaire

La production de viande de mouton augmentera légèrement au cours des douze prochaines années. Le cheptel européen atteindra 105 millions de têtes d'ici 2030, soit 6,5 millions de plus qu'en

2018.

Bien que la hausse de la consommation porte sur de faibles quantités (+160 gr par consommateur et par an – elle atteindra alors 1,9 kg par an), l'augmentation de la production européenne de viande ovine sera insuffisante pour la couvrir. Ni l'effectif d'animaux supplémentaires, ni les gains de productivité ne seront suffisants pour faire face à l'embellie attendue pour cette viande.

D'ici 2030, l'Union européenne importerait 220 000 t de viande ovine (+25% par rapport à 2018) essentiellement d'Australie. La production supplémentaire de viande ovine dans les Vingt-huit pays membres approvisionnera le marché intérieur. Les producteurs ovins européens exporteront moins d'animaux vifs (25 000 t en 2030, -38% par rapport à 2018) ou de viande au cours des douze prochaines années car la concurrence mondiale ne leur sera pas favorable.

Absence d'ambition européenne pour les viandes blanches

23.6 millions de tonnes (Mt) de viande porcine seront produites en 2030, soit 0,4 Mt de moins qu'en 2018. La balance commerciale resterait néanmoins excédentaire en volume de 2,6 Mt.

La réglementation environnementale pèsera sur l'organisation de la filière porcine. Le Danemark produira encore plus de porcelets et la Pologne accroîtra ses capacités d'engraissement en se dotant de nouveaux bâtiments d'élevage flambant neufs. Malgré les gains de productivité significatifs, la production de porcs diminuerait de 0,2 % par an.

15.5 Mt de viande de volaille seraient produites par an, soit 0,6 Mt qu'en 2018. La balance commerciale resterait cependant excédentaire en volume de 920 000 tonnes, en progression de 100 000 tonnes.

Pas de hausse en perspective du revenu agricole d'ici 2030 en Europe

En 2030, les agriculteurs seront livrés à eux-mêmes face aux lois du marché, alors que les autres grands pays exportateurs renforcent leur interventionnisme.

Les prévisions économiques de la Commission européenne n'anticipent aucune réforme en profondeur de l'organisation commune des marchés qui protégerait les agriculteurs européens de la volatilité des marchés agricoles mondiaux.

Dans ce contexte, le revenu par actif resterait stable en terme réel. Par ailleurs, la hausse attendue du chiffre d'affaires de la ferme européenne serait à peine suffisante pour compenser celle des coûts de production. Ces derniers augmenteraient d'environ 2% par an d'ici 2030 tirés par les prix de l'énergie et par conséquent par ceux des engrais et des carburants.



La valeur de la production agricole de la "ferme Union européenne" augmentera d'ici 2030, en volume et surtout en valeur, par rapport aux années 2016-2018. Le mix-produit à plus forte valeur ajoutée contribuera essentiellement à la hausse du chiffre d'affaires européen. La filière laitière a déjà entamé cette mutation vers la production de produits

laitiers à forte valeur ajoutée.

Mais la clé de la répartition de la valeur ajoutée produite en plus entre les acteurs des filières n'est pas encore connue. L'augmentation des revenus des producteurs n'est pas une priorité pour Bruxelles.

Par ailleurs, seule une partie de l'agriculture des treize pays d'Europe centrale, qui ont rejoint l'Union européenne en 2004, sera réellement intégrée dans l'économie de marché. D'ici 2030, le taux prévisionnel de croissance annuelle de la production des pays d'Europe centrale de 2,7 % ne suffira pas pour compenser les écarts de richesses produites entre l'ouest et à l'est du continent.

La valeur de la production agricole de ces treize pays européens restera cinq fois inférieure à celle des quinze pays occidentaux.

Fortes distorsions entre exploitations converties à l'agriculture

biologique

La conversion d'une partie des exploitations agricoles européenne à l'agriculture biologique crée de nouvelles distorsions en termes de coûts de production entre les vingt-huit pays européens. En France et en Allemagne, les charges par hectare dans les exploitations bio sont en moyenne supérieures à celles des exploitations conventionnelles. Mais en Autriche et en Pologne, produire bio coûte moins cher qu'en agriculture conventionnelle. En Pologne, le coût de production bio est inférieur de 500 € par hectare par rapport aux pays d'Europe occidentale.

L'interaction de plusieurs facteurs explique ces écarts. Tout d'abord, le coût de la main-d'œuvre est plus élevé en France qu'en Allemagne et bien sûr qu'en Pologne. C'est un facteur déterminant. Les charges d'exploitation d'un hectare agricole bio s'élèvent en moyenne, en France à 2 100 €, contre 1 800 € en Allemagne et 700 € en Pologne.

Toutefois, l'avènement des robots et le développement de l'agriculture de précision, en réduisant le nombre de salariés, rendront l'agriculture biologique plus compétitive dans les pays où le coût de la main d'œuvre est élevé.

Pour en savoir plus : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/farming/documents/medium-term-outlook-2018-report_en.pdf